Quelle viticulture pour demain ?

Labellisée Eco-phyto par Vivea

OBJECTIFS

Développer une vision holistique et construire sa propre démarche par la connaissance

ENJEUX

Face à la dangerosité des pesticides et à l'échec du mode de production conventionnel, l'agriculture biologique propose des solutions respectueuses du vivant. Pour autant, bien qu'indispensable, elle ne constitue pas une fin en soi face aux enjeux et défis de demain : érosion de la biodiversité, changement climatique, maladies, baisse des revenus agricoles... Comment aller plus loin que l'agriculture biologique sur son domaine viticole ?

CONTENU

Prendre conscience : les limites du système actuel, les enjeux pour demain.Élargir son regard : approche holistique et écosystème viticole.Développer ses sens : théorie et pratique sur le terrain. Le rôle du vigneron.Explorer l'existant : agroforesterie et permaculture, biodynamie.Imaginer des solutions et bâtir sa propre démarche en développant sa connaissance.

Cette formation est labellisée Eco-phyto par Vivea. Avec un module à distance complémentaire, elle vous permet donc de renouveler votre Certi Phyto. Pour plus de renseignements, nous contacter.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
CIVAM bio 34

DURÉE : 2 jour(s)
DATE LIMITE : 16/12/2019

TARIFS

Non agricole	**336 €**

Finançable par le fond de formation Vivea

Autres fonds de formation, nous contacter.

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Céline Mendes
celine.mendes@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
N° d'organisme de formation : 91340782734

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
17/12/2019	34000 Hérault	Albane Bervas, Ingénieur-conseil, experte en viticulture biologique et holistique
16/12/2019	34000 Hérault	Albane Bervas, Ingénieur-conseil, experte en viticulture biologique et holistique

THÈMES

Pratiques et productions agricoles | Agriculture durable

FINANCEURS

VIVÉA
Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)